



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Accord sur la dette

«Chaque camp a pu sauver la face,...»

Jeudi soir, les États-Unis ont évité le défaut de paiement. L'accord permet aux démocrates de sauver des prestations sociales et aux ... (Page 08)

Agriculture

L'OCP Afrique apporte son appui au Togo
Le gouvernement togolais et le Groupe OCP Afrique ont ... (Page 04)



Togo / Filière café & cacao

L'ONG ADE offre 88000 jeunes plants aux producteurs



Togo / Programme présidentiel d'excellence

22 jeunes diplômés intègrent l'administration publique

• (Page 03)

Sécurité maritime

Le Togo installe le système AIS 2.0 sur le navire BITU ATLANTIQUE
Le Togo innove en matière de sécurité maritime avec l'installation du système d' ... (Page 02)

ZLECAF

Ecobank lance une plateforme d'échanges commerciaux

Le Groupe Ecobank, premier groupe bancaire panafricain, a dévoilé, jeudi 1er juin 2023 son « Ecobank Single Market Trade Hub » dans le ... (Pages 04)

Banque

30ème assemblées annuelles d'Afreximbank à Accra
Le président ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et d'autres personnalités africaines et caribéennes figureront parmi les têtes d'affiche des 30e assemblées annuelles de la Banque africaine ... (Page 06)

Education

Deux conventions signées avec la société CIMCO INDUSTRIE
Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire technique et de l'Artisanat ... (Page 11)

Cours des devises offert par

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	610,750	4,345	754,750	674,000	448,250	85,750	165,750
Vente	655,957	617,750	4,405	761,750	680,000	455,250	87,500	168,750

Sécurité maritime

Le Togo installe le système AIS 2.0 sur le navire BITU ATLANTIQUE

Le Togo innove en matière de sécurité maritime avec l'installation du système d'identification automatique AIS 2.0 sur le navire BITU ATLANTIQUE. Ce dispositif de pointe permet de détecter à distance l'identité des bateaux, aussi bien en mer que sur terre, et constitue un élément essentiel pour la sécurité de la navigation maritime.

• Wilson LAWSON

L'AIS 2.0 facilite l'échange de données entre les embarcations et la capitainerie, renforçant ainsi la coordination et la surveillance des activités maritimes. Cette innovation technologique contribuera à prévenir les accidents et les incidents en mer, tout en améliorant la gestion du trafic maritime. Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière Kokou Edem Tengue lors de sa visite a exprimé sa satisfaction quant à l'impact positif que ce dispositif aura sur l'économie du pays, notamment en renforçant la compétitivité du secteur et en attirant de nouveaux investissements. L'installation de l'AIS 2.0 sur le navire BITU ATLANTIQUE marque une étape clé de la dynamique du Togo qui œuvre pour un



secteur maritime sûr et performant en phase avec les normes internationales et les exigences du marché mondial. Le système automatique d'identification (AIS) des navires est un outil destiné à accroître la sécurité de la navigation et l'efficacité de la gestion du trafic maritime. Son utilisation renforce à la fois la sécurité et la sûreté maritime. Le système AIS utilise un transpondeur qui émet et reçoit en VHF. Il in-

clut également un récepteur GPS qui recueille la position et les détails du mouvement. L'émission/réception se fait en continu et de façon autonome. Il transmet aussi bien des informations statiques d'identification et de type sur le navire et des informations dynamiques de position, que des informations relatives au voyage sur la nature de la cargaison et les ports de départ et de destination. En moyenne, un navire envoie un message AIS de 50 octets toutes les 6 secondes contenant notamment ses identifiants (n° IMO et MMSI), sa position GPS, sa trajectoire, sa vitesse et son cap ainsi que des données statiques caractérisant le navire et sa cargaison. Les autres navires et les stations terrestres sont en mesure de recevoir cette information, de la traiter à l'aide d'un logiciel spécifique et d'afficher les positions des navires sur un traceur ou sur l'écran d'un ordinateur. Le système fonctionne en mode navire-navire, comme en mode navire-terre. Généralement, les navires reçoivent des informations dans un rayon de 15-20 miles nautiques. Les stations terrestres situées à une altitude plus élevée peuvent étendre ce rayon jusqu'à 40-60 miles, selon les obstacles et les conditions météorologiques.



Image du jour



Une délégation de Plan International Togo a rencontré le préfet de Sotouboua en marge d'une visite de terrain, couplée d'une visite à l'atelier de fabrication de serviettes réutilisables du point focal gestion de l'hygiène menstruelle du projet SSR BMZ

AUX DECIDEURS...

Pollution de l'air, une pandémie cachée

La pollution de l'air menace la santé humaine, les systèmes de santé et l'activité économique. Il s'agit du deuxième facteur de risque de décès en Afrique, contribuant à environ 1,1 million de décès sur le continent en 2019.

Le continent a une population urbaine de plus de 500 millions d'habitants. Ce chiffre devrait dépasser 700 millions d'ici 2026. Face à un nombre aussi énorme et à un problème apparemment insurmontable, il peut sembler difficile pour les gens ordinaires de se protéger ou de faire une différence.

Gabriel Okello et Meelan Thondoo, chercheurs à l'Université de Cambridge ont constaté dans leurs recherches que, de nombreuses stratégies sont possibles. Ils ont dressé une liste de suggestions, divisées en trois catégories : des conseils pratiques pour réduire l'exposition, comment garder la qualité de l'air de votre communauté plus propre et, enfin, quelles mesures les décideurs politiques peuvent prendre.

« Nos recherches mettent en évidence le fait que la pollution de l'air est un problème à multiples facettes et complexe à résoudre. L'intervention peut s'étendre à différents ministères tels que les transports, l'environnement et la santé. Agir sur un secteur peut affecter un secteur différent, il est donc important de clarifier le rôle et les responsabilités de tous les acteurs. »

Les résultats montrent qu'il est possible de gagner beaucoup de temps en ne « réinventant pas la roue » et en apprenant des responsables de la mise en œuvre les opportunités et les obstacles à la lutte contre la pollution de l'air dans les villes.

« Nos résultats soulignent la nécessité de davantage d'interventions politiques. Il existe des lacunes évidentes dans les approches actuelles. Il s'agit notamment de politiques qui s'attaquent aux changements de comportement des personnes. Un autre exemple concerne les principales sources de pollution telles que les véhicules et les motos à deux et trois roues. »

Sur la base de leurs connaissances, ils ont dressé la liste suivante de conseils pratiques.

Évitez de faire de l'exercice à l'extérieur lorsque les niveaux de pollution sont élevés. Si possible, faites de l'exercice à l'intérieur pendant cette période.

Évitez de faire de l'exercice près des zones à fort trafic.

Évitez d'avoir des enfants et d'autres groupes vulnérables

Assurez-vous que les zones de cuisson à domicile sont correctement ventilées, en particulier pour les maisons utilisant des combustibles solides à base de biomasse.

Éviter de brûler les déchets à ciel ouvert

Promouvoir les efforts visant à accroître les connaissances en matière de santé sur la façon dont la pollution de l'air augmente les maladies telles que l'asthme et le stress. Demander des modules d'éducation dans les écoles pour que les enfants et les jeunes soient sensibilisés et acquièrent des connaissances sur la pollution de l'air

Achetez auprès d'entreprises qui respectent les directives sur la qualité de l'air et visent des objectifs nets zéro.

Pratiquer des déplacements actifs (marche et vélo) dans la mesure du possible pour réduire les émissions liées au transport

Établir des normes et des lignes directrices pour remplacer les technologies obsolètes par des technologies propres et respectueuses de l'environnement.

Promouvoir des politiques qui interdisent à quiconque de fumer à l'intérieur et soutenir les mesures visant à rendre tous les lieux publics sans tabac.

Fournir des formes de transport non motorisé pour augmenter le mode de vie actif, l'activité physique et réduire les émissions.

Communiquer les prévisions quotidiennes de pollution de l'air pour informer les gens lorsque l'air est malsain dans la communauté. Cela peut se faire par le biais des bulletins météo locaux de la radio et de la télévision, des journaux et des groupes communautaires WhatsApp.

Introduire des combustibles plus propres et des réchauds améliorés qui brûlent plus efficacement les combustibles solides.

En tenant compte de ces conseils et stratégies, les communautés et les dirigeants ont la possibilité de vaincre la pollution de l'air, la pandémie invisible sous notre nez.

L'air que nous respirons représente l'espace vital et la qualité de vie dont nous avons tous besoin pour une planète plus saine et plus durable, y compris pour les générations à venir.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Togo / Filière café & cacao

L'ONG ADE offre 88000 jeunes plants aux producteurs

Au Togo, 55000 jeunes plants de cacaoyers, 25000 jeunes plants de caféiers et 8000 jeunes plants agroforestiers. Soit au total 88000 jeunes plants qui sont mis à la disposition des producteurs, vendredi 02 juin 2023, sur le site de Tové Agbèssia, banlieue Est de la ville de Kpalimé. Une initiative de l'ONG Avenir de l'Environnement (ADE) soutenue par le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC).

• Joël YANCLO

L'ONG ADE, dans le souci de contribuer à l'effort de relance de la filière café & cacao entreprise par le gouvernement, s'est engagée avec le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) à produire des jeunes plants de café, de cacao et d'agroforestiers pour soutenir des producteurs dans le but de renouveler leurs vieilles plantations caféières et cacaoyères. C'est dans ce contexte que l'ADE et son partenaire le CCFCC mettent à la disposition des producteurs de la Fédération des unions producteurs de café et de cacao au Togo (FUPROCAT), les producteurs de Syndicat Indépendant des acheteurs de cafés et de cacao (SIACCTO) et les producteurs individuels pour cette 6ème édi-

tion, 88000 jeunes plants. En dehors de la fourniture des jeunes plants, le CCFCC accompagne les acteurs de la filière dans la gestion des feux de végétation et la fourniture d'engrais chimique café aux producteurs pour fertiliser leurs plantations caféières. Selon le Directeur exécutif de l'ONG ADE, Tefé Yawo Prince, les filières café et cacao représentant que 2% du PIB, demeurent importantes sur le plan social et économique et font vivre un nombre d'acteurs directs et indirects. Il fait remarquer que dans les années 1970, le verger cacao était estimé à 40.000 hectares et celui du café à 60.000 hectares. Aujourd'hui, les études ont révélé que les 60.000 hectares de caféiers sont aujourd'hui de 38.000 hectares et ceux de cacaoyers sont passés de 40.000 hectares



à 28000 hectares. « Il faut donc remonter la pente » a-t-il souhaité, expliquant que c'est pour cela que ADE et son partenaire technique et financier le CCFCC ont décidé depuis 2019 de mettre à la disposition des producteurs de jeunes plants. « De 2019 à aujourd'hui, ADE a fourni 360.000 jeunes plants aux producteurs » a-t-il précisé

en remerciant le CCFCC et son secrétaire général, Enselme Gouthon qui accompagne techniquement et financièrement chaque année l'ONG ADE dans son programme de relance de la filière café et cacao ainsi que les autres acteurs de la filière. Le directeur préfectoral de l'Environnement et des Ressources forestières, le lieutenant des

Eaux et Forêts, Gbénin Kodzo Benjamin, le directeur exécutif de la FUPROCAT, Kpévon Raphaël et le secrétaire général du Syndicat Indépendant des Acheteurs de Café et Cacao du Togo, Yaovi Noagbéwonou remercient ADE pour son initiative et encouragent les producteurs à mieux faire en entretenant les plants reçus afin d'aider

ADE et le CCFCC à en faire davantage. L'objectif, est de soutenir les producteurs avec les jeunes plants cacaoyers, caféiers et agroforestiers pour renouveler les anciennes plantations en vue d'étendre, et régler l'ombrage de ces plantations afin d'augmenter la production dans un environnement sain et durable et d'accroître leur résilience au changement climatique à travers la pratique de l'agroforesterie. Ce projet permettra ainsi de renforcer les capacités des producteurs de café et cacao par l'augmentation des surfaces cultivées, des rendements et d'améliorer les revenus des producteurs dans la chaîne des valeurs du café et cacao. Il s'agit aussi de contribuer à l'effort de la relance de ces cultures entrepris par le gouvernement.



Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles

Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles

Le Togo en chiffres

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Programme présidentiel d'excellence

22 jeunes diplômés intègrent l'administration publique

Le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, a présidé le vendredi 02 juin 2023, la cérémonie d'accueil et d'intégration dans l'administration publique des vingt-deux (22) jeunes diplômés de la troisième promotion du Programme présidentiel d'excellence (PPE).

● Joël YANCLO

Tout bénéficiaire du Programme présidentiel d'excellence doit être entreprenant. Je vous invite à nourrir l'administration par votre dynamisme et votre vivacité. Le chef de l'Etat veut une administration publique dynamique où les Togolais travaillent avec un esprit d'entreprise. Gardez à l'esprit, le service à la nation et n'hésitez surtout pas à partager votre expertise acquise tout au long de vos parcours avec vos collègues, vos nouveaux alliés sur la route du développement national » a déclaré madame Johnson en insistant sur la noblesse de ce programme innovant du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé en vue de renforcer le capital humain, de moderniser l'administration publique et de faire de la jeunesse togolaise un partenaire privilégié du développement du pays. Elle remercie le Président de la République pour cette vision de formation de qualité des jeunes, aptes à contribuer au développement du pays. Après dix-huit mois de formation pratique, ces jeunes togolais, disposent désormais, en plus de leurs expériences professionnelles initiales, de nouvelles compétences avérées en leadership, communication, gestion de projet, résolution de problèmes, pensée analytique et en esprit critique pour apporter leur plus-value à la mise en œuvre effective des projets structurants de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba a par ailleurs félicité les partenaires techniques et financiers du programme notamment le cabinet SHARE qui assure la formation des jeunes togolais dans le cadre du Programme présidentiel d'excellence (PPE) pour leur



adhésion à cette initiative présidentielle. Maëla Gozan, Directrice générale de cette organisation internationale spécialisée dans la formation de nouvelles générations de talents, renouvelle ses sincères remerciements au chef de l'Etat pour la confiance, et l'engagement de son cabinet à accompagner les jeunes diplômés dans leur mission.

Le PPE en bref

Le Programme présidentiel d'excellence (PPE) initié par le chef de l'Etat a été lancé en 2019 pour apporter une meilleure réponse aux attentes de l'économie nationale et du développement durable et concerté du Togo. Le Programme repose à cet effet sur quatre piliers à savoir les compétences professionnelles, le leadership, l'ouverture sur le monde et la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Il est conçu pour être complémentaire aux études académiques et préparer les étudiants et les jeunes professionnels à rejoindre l'administration publique. Suite à l'adoption de la Feuille de route, cette initiative innovante du

chef de l'Etat, offre chaque année à partir de 2021, aux étudiants et jeunes professionnels togolais deux types de formations intensives que sont le Programme « Jeunes Diplômés » et le Programme master. Le premier est dédié à 20 étudiants titulaires d'un master 2 dans une université togolaise et le second à 20 étudiants en master 1 ou 2 des universités de Lomé, Kara et UCAO-UUT. Les étudiants sélectionnés suivent un programme intensif de formations en parallèle de leur master. Le Programme présidentiel d'excellence est à sa quatrième promotion. Depuis son lancement, 140 jeunes togolais ont été enrôlés dont 80 déjà intégré l'administration publique et 60 en formation. Le recrutement de ces étudiants et jeunes professionnels est basé sur des critères d'excellence, de mérite et des indicateurs tels que les compétences analytiques et logiques, la structuration de la pensée, la clarté dans la communication, le potentiel de leadership et la connaissance basique de l'anglais.

Zone de libre-échange continentale africaine

Ecobank lance une plateforme d'échanges commerciaux

Le Groupe Ecobank, premier groupe bancaire panafricain, a dévoilé, jeudi 1er juin 2023 son « Ecobank Single Market Trade Hub » dans le cadre de son engagement à promouvoir le commerce intra-africain.

● Joël YANCLO

Ecobank Single Market Trade Hub (le "Trade Hub") est en ligne, avec plus de 300 entreprises de 22 pays qui se sont inscrites sur la plateforme numérique à ce jour. Le Trade Hub relie les commerçants à travers l'Afrique, dans le cadre du marché unique de 1,4 milliard de personnes de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA). « Ecobank Single Market Trade Hub » est une plateforme numérique de pointe, qui sert de référentiel d'échanges et d'informations, conçu pour répondre à l'évolution des besoins commerciaux des PME et des entreprises au sein du marché unique africain. Le Trade Hub réduit l'asymétrie dans les informations commerciales et, à cet égard, permet de tirer parti de la large base de clients et de l'avantage du réseau d'Ecobank, grâce à sa présence sur 35 marchés africains. Pour Jeremy Awori, directeur général du groupe Ecobank, « L'AfCFTA a créé une immense opportunité pour les entreprises africaines. En tant que banque panafricaine avec la couverture la plus étendue de l'Afrique, Ecobank est parfaitement placée pour fournir des solutions de commerce,



d'information et de paiement pour soutenir les PME et les entreprises qui cherchent à tirer parti du marché unique. Le Single Market Trade Hub d'Ecobank est un nouvel ajout remarquable à notre portefeuille de canaux omnicanaux, permettant aux entreprises de prospérer au sein du marché unique africain. » Quant à Souleymane Diagne, Group Head Trade, Groupe Ecobank, il dira que « L'AfCFTA a révolutionné le paysage commercial africain et le Centre commercial du marché unique d'Ecobank, dans ce contexte, est un catalyseur du commerce intra-africain en catalysant des partenariats et en facilitant l'accès des entreprises africaines. Vers de nouveaux marchés. Grâce à la fonction MyTradeHub, les importateurs et les exportateurs peuvent télécharger leur profil et présenter leurs biens et services en ligne pour trouver

des acheteurs ou les approvisionner auprès de fournisseurs sur le continent. Combinant les capacités de mise en relation de MyTradeHub, de vastes ressources d'information sur l'AfCFTA et un accès transparent à la suite complète de solutions financières et de canaux numériques d'Ecobank, le Trade Hub aidera les entreprises à prospérer au sein de l'AfCFTA et à maximiser leur valeur ajoutée dans les corridors régionaux. » La Banque mondiale estime que l'AfCFTA augmentera les exportations de l'Afrique de 560 milliards de dollars et augmentera le PIB du continent de 7 % d'ici 2035. Le marché unique, qui est devenu opérationnel au début de 2021, vise à supprimer la plupart des droits de douane sur les biens et services en Afrique entre pays membres et permet la libre circulation des hommes d'affaires et des investissements.

Services offerts

Le Trade Hub offre les fonctionnalités et services essentiels tels que :

- **MyTradeHub** : Une plate-forme de mise en relation en ligne, permettant aux importateurs et exportateurs de créer leurs profils d'entreprise, d'exposer leurs biens et services et de se connecter avec des acheteurs et des fournisseurs à travers l'Afrique.
- **Expertise de l'AfCFTA** : un référentiel précieux de connaissances et d'informations sur la zone de libre-échange continentale africaine, pour aider les PME et les entreprises à se familiariser avec le marché unique et les moyens d'étendre leur commerce sur de nouveaux marchés africains.
- **Solutions de commerce et de paiement** : une passerelle vers la gamme complète de produits et de solutions numériques d'Ecobank, y compris le financement et les services commerciaux, les solutions de gestion de trésorerie (y compris RapidCollect), les paiements nationaux et transfrontaliers, la banque d'investissement, le financement Capex, etc.

Modernisation de l'agriculture

L'OCP Afrique apporte son appui au Togo

Le gouvernement togolais et le Groupe OCP Afrique ont procédé, semaine dernière, à la signature de deux protocoles d'entente, en présence du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Le premier est intervenu entre le Directeur général du Groupe OCP Afrique, Mostafa Terrab et le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, Antoine Lékpa Gbégbéni.

Il vise à faciliter l'accès aux services de mécanisation en agriculture et le lancement prochain d'un centre pilote de mécanisation agricole à Kpalimé pour le compte des Plateaux ouest. Cette initiative s'aligne sur la vision du chef de l'Etat à moderniser

l'agriculture togolaise en mettant à la disposition des acteurs du secteur, des équipements à partir des centres régionaux de mécanisation agricole. Le second protocole d'entente est intervenu également entre le Directeur général du groupe

OCP Afrique et la ministre de l'Énergie et des mines, Mawunyo Mila Aziable. Avec ce protocole, le Togo bénéficiera d'un soutien technique de ce Groupe pour mener à bien les études de faisabilité nécessaires à l'établissement d'une usine d'engrais phosphaté. Cette cérémonie de signature traduit la détermination du Président de la République à mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la modernisation du secteur agricole et la souveraineté alimentaire dans le pays.



Conseil des ministres du 1er juin 2023

D'importants projets de décret examinés

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, ce jeudi 1er juin 2023, le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a examiné deux projets de décret fixant les modalités d'exercice des compétences partagées entre l'Etat et les communes dans les domaines de la santé et de l'hygiène publique puis de l'éducation et de la formation professionnelle. Le Conseil a également écouté trois communications dans les secteurs de l'économie numérique, de l'inclusion sociale et de la santé. Ces communications sont respectivement relatives à la nécessité d'une loi sur la transformation digitale, à la demande d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap et aux résultats du leasing mis en œuvre dans les laboratoires du CHU-SO.

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 1ER JUIN 2023



1. Le conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 1er juin 2023 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné deux (02) projets de décret et écouté trois (03) communications.

I. Au titre des projets de décret,

3. Le conseil a examiné deux projets de décret fixant les modalités d'exercice des compétences partagées entre l'Etat et les communes dans les domaines (i) de la santé et de l'hygiène publique puis (ii) de l'éducation et de la formation professionnelle.

4. Ces projets de décret visent à clarifier les compétences respectives de l'Etat et des communes dans les domaines susmentionnés.

5. En effet, leur introduction intervient dans un contexte marqué par la volonté du gouvernement de responsabiliser progressivement les collectivités territoriales dans l'exercice de leurs compétences dévolues par les textes en vigueur, avec le souci majeur d'en faire des acteurs clés du développement.

6. Ainsi, le décret proposé dans le domaine de la santé et de l'hygiène publique indique notamment que l'Etat est responsable de la politique de la santé, de la réglementation et de la surveillance des établissements de santé, tandis que les communes ont notamment pour mission de mettre en place des actions de prévention et de promotion de santé et d'hygiène ainsi que d'œuvrer plus localement à l'accès à tous aux soins primaires.

7. S'agissant de l'éducation, l'Etat se charge de définir et suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'éducation et apporte un appui technique à l'élaboration et à l'exécution des projets d'établissement scolaire, tandis que les communes ont entre autres pour mission d'identifier les lieux d'implantation des centres de formation professionnelle, établissements scolaires, etc.

8. L'adoption des deux textes permettra une plus grande implication des communes aux côtés de l'Etat en matière de santé, d'hygiène publique, d'éducation et de formation professionnelle.

9. Par ailleurs, ces décrets qui seront mis en œuvre de manière progressive, en tenant compte des capacités des collectivités territoriales, amélioreront également la complémentarité entre l'Etat et les acteurs locaux pour le bien-être des populations.

II. Au titre des communications,

10. Le conseil a écouté une première communication relative à la nécessité d'une loi sur la transformation digitale ; présentée par le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale.

11. Le numérique est un vecteur important de croissance et de développement pour notre pays et est susceptible de contribuer à l'émergence d'une société libre et protectrice des droits des citoyens, notamment en favorisant l'accès de tous aux opportunités.

12. La présente communication a pour objet de rendre compte des actions qui pourraient être mises en œuvre pour accélérer la réalisation des ambitions de modernisation de l'administration au travers d'une digitalisation accrue.

13. Le conseil a instruit pour que les modalités pratiques et techniques des actions prévues soient analysées dans une optique d'une plus grande synergie ; d'une cohérence d'ensemble, mais aussi d'une plus grande efficacité des projets et programmes dans le domaine de la digitalisation.

14. Le conseil a ensuite écouté une communication relative à la demande d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap ; présentée par le ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

15. Depuis quelques années, notre pays entreprend des actions ciblées visant à accompagner les personnes vivant avec un handicap dans leur cursus scolaire et de formation ainsi que dans leur accès au travail et à l'emploi.

16. Dans le souci d'améliorer la situation des diplômés vivant avec un handicap, sans emploi, toutes catégories comprises, il s'avère indispensable que des actions puissent être poursuivies afin de leur permettre de vivre dans la dignité et dans le respect des droits humains.

17. Cette communication a ainsi permis de présenter la situation de ces concitoyens tout en proposant des pistes pour améliorer leur insertion professionnelle. Ceci conformément à la vision d'une inclusion totale de l'ensemble des Togolais.

18. Le conseil a enfin écouté une communication relative aux résultats du leasing mis en œuvre dans les laboratoires du CHU-SO ; présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

19. Sur la base de l'évaluation quantifiée des besoins en équipements de laboratoires du CHU-SO, notre pays a fait recours au leasing reposant sur un contrat par lequel un fournisseur met à disposition des équipements, dont il assure le fonctionnement et la maintenance, tous frais payés par lui.

20. Les avantages tirés par le CHU-SO de cette approche depuis sa mise en œuvre en 2020 sont notamment l'élargissement de la gamme des prestations soit 134 types d'analyses aujourd'hui contre 44 au départ ainsi que la satisfaction des patients à 79% en décembre 2022 contre 56% en décembre 2019.

21. Cette pratique a ainsi produit des résultats très encourageants permettant sa prochaine mise en œuvre de manière plus large, dans la poursuite du renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales en garantissant la couverture santé à tous.

Fait à Lomé, le 1er juin 2023
Le Conseil des Ministres

Banque

30ème assemblées annuelles d'Afreximbank à Accra

Le président ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo et d'autres personnalités africaines et caribéennes figureront parmi les têtes d'affiche des 30e assemblées annuelles de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) qui se dérouleront à Accra du 18 jusqu'au 21 juin 2023.

● Wilson LAWSON

Selon un programme provisoire publié vendredi dernier, le président Akufo-Addo et la première ministre Mia Amor Mottley de la Barbade feront partie d'un ensemble de dirigeants de haut niveau, comprenant des chefs d'État et de gouvernement, d'anciens chefs d'État, d'autres personnalités politiques dirigeants, chefs d'entreprise, praticiens du commerce africains, experts en financement du commerce, membres du milieu universitaire et personnalités publiques de haut niveau, devant s'adresser aux participants aux assemblées annuelles d'Afreximbank (AAM2023). Parmi les autres orateurs confirmés figurent le chef Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria ; Dr Donald Kaberuka, président du conseil d'administration, South-Bridge Group et ancien président de la Banque africaine de développement (BAD) ; Wamkele Mene, secrétaire général du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) ; l'ambassadeur Albert Muchanga, commissaire au développement économique, au commerce, à l'industrie et aux minéraux, Commission de l'Union africaine ; Antonio Pedro, Secrétaire exécutif par intérim, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ; Strive Masiyiwa, fondateur et président exécutif, Econet Glo-



bal et Cassava Technologies ; Arnold Ekpe, ancien PDG du groupe Ecobank et président du Business Council of Africa et de Baobab ; Dr Vera Songwe, présidente du conseil d'administration, Facilité de liquidité et de durabilité ; et David Coffey, PDG, Association africaine des constructeurs automobiles. Sont également confirmés pour prendre la parole Ahmed El Sewedy, président et chef de la direction, Elsewedy Electric d'Égypte ; Oussama Kaisi, directeur général, Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation ; Florie Liser, présidente-directrice générale, Corporate Council on Africa ; Kayode Pitan, PDG, Bank of Industry of Nigeria ; Hani S. Sonbol, PDG, Société islamique internationale de financement du commerce ; Simon Tientore, président-directeur général, Liliun Capital, et président du groupe, Vista Bank Group ; Samaila Zubairu, Présidente, Africa Finance Corporation ; Rosa Whitaker, présidente et chef de la direction, The Whitaker Group ; Adam Molai, président, TRT Investment

et le Dr Mima Nedelcovych, présidente, AfricaGlobal Schaffer. L'AAM2023, d'une durée de quatre jours, se déroulera sous le thème général, Réaliser la vision : Construire la prospérité pour les Africains, comprendra des discours liminaires, des tables rondes, des plénières et des conversations au coin du feu axées sur le commerce africain, le financement du commerce et les questions de développement, y compris la mise en œuvre de la ZLECAF. Certains des sujets énumérés pour discussion comprennent : la mise en œuvre de la mise en œuvre de la ZLECAF ; Construire la prospérité des Africains : les défis de la paix et de la sécurité ; Que faudrait-il pour que l'Afrique se nourrisse ? Surmonter les défis de la sécurité alimentaire pour un développement durable en Afrique ; Construire la prospérité : la culture et la littérature africaines comme fondement de la renaissance africaine ; Concrétiser la vision—Perspectives d'entreprise ; et L'avenir de l'intégration en Afrique.

Rapport de la BAD

L'Afrique deviendra la 2ème région à croissance la plus rapide

L'Afrique devrait être la deuxième région du monde à la croissance la plus rapide après l'Asie en 2023-24, démontrant la résilience de son économie malgré les multiples chocs mondiaux. Mais la croissance projetée dépendra des conditions mondiales et de la capacité du continent à renforcer sa résilience économique, selon le rapport Perspectives économiques en Afrique 2023 de la Banque africaine de développement.

● Vivien ATAKPABEM

Le rapport prévoit que l'Afrique consolidera sa reprise post-pandémie de Covid-19 à 4,3 % de croissance du PIB en 2024 contre 3,8 % en 2022. Quelques 22 pays enregistreront des taux de croissance supérieurs à 5 %, indique-t-il. Il recommande des actions politiques solides, notamment en encourageant les industries vertes et en fournissant des garanties à grande échelle pour réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans la gestion du capital naturel à travers le continent. Le lancement, auquel ont participé des dirigeants africains, des experts et des partenaires au développement, a été l'un des temps forts des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque à Charm el-Cheikh, en Égypte. C'était sous le thème, Mobiliser le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte. L'économiste en chef du Groupe de la Banque et vice-président pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances, le professeur Kevin Urama, a présenté les conclusions du rapport, décrivant plusieurs actions politiques potentielles pour stimuler davantage le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Afrique. Ces options comprennent



l'exploitation de l'appétit mondial et national croissant du capital-investissement et du capital-risque pour les marchés africains et "un engagement prudent avec les marchés émergents du carbone et les échanges de dette contre le climat", a déclaré Urama. Dévoilant le rapport de 220 pages, le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a déclaré que les pays africains devaient faire plus, notamment en mobilisant davantage de ressources nationales et en restructurant la dette pour résister aux vents contraires mondiaux. « Les économies africaines vont dans la bonne direction », a déclaré Adesina, notant que cinq des six économies les plus performantes avant la pandémie devraient être de retour dans la ligue des 10 économies à la croissance la plus rapide au monde en 2023-2024. "Mais alors que nous nous réunissons aujourd'hui, le monde est confronté à de multiples défis, notamment le change-

ment climatique, l'inflation entraînée par la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement en raison de la guerre russo-ukrainienne en cours", a-t-il déclaré. Le chef de la banque a également souligné que le resserrement monétaire aux États-Unis et en Europe a entraîné une hausse des taux d'intérêt qui a aggravé les paiements du service de la dette des pays africains. Lors d'une table ronde sur le rapport, le ministre d'État britannique et gouverneur du Groupe de la Banque africaine de développement, Andrew Mitchell, a appelé à un examen de l'architecture de financement mondiale pour débloquer davantage d'investissements verts dans les pays en développement, en particulier en Afrique. Il a mentionné une partie du soutien du Royaume-Uni au continent, y compris la fourniture de garanties par le biais d'institutions financières régionales multilatérales telles que la Banque africaine de développement.

Afrique

La JBIC et l'AFC s'allient pour le financement de la transition énergétique

Un accord vient d'être signé entre l'Africa Finance Corporation (AFC) et la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) à Charm el-Cheikh en Égypte. Les deux institutions coopéreront en matière de financement de la transition énergétique en Afrique.

La transition énergétique a un coût. Et l'Afrique peine à mobiliser les financements nécessaires pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables dont elle a besoin pour son développement socio-économique. C'est pour débloquer cet obstacle que l'Africa Finance Corporation (AFC) et la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) ont signé un accord de partenariat. C'était en marge de la 58e Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement (BAD) qui se poursuit jusqu'au 26 mai 2023 en Égypte. Les deux

institutions financières entendent travailler ensemble pour le financement des infrastructures de production d'énergies propres, y compris l'hydrogène vert et ses dérivés, notamment l'ammoniac vert. En s'engageant dans ce partenariat avec l'AFC, la JBIC s'inscrit en droite ligne de la stratégie de Tokyo visant à décupler les investissements japonais sur le continent africain. Cet objectif a d'ailleurs été réaffirmé lors de la 8e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad-8). En marge de cet événement organisé par la diplomatie japonaise en 2022 en Tunisie,



l'AFC a d'ailleurs signé un partenariat avec la banque Mizuho basée à Tokyo, afin d'accompagner le développement des infrastructures durables dans plusieurs secteurs clés, notamment

l'énergie. L'AFC a décuplé ses investissements dans ce secteur ces dernières années. Il y a quelques mois, l'institution financière basée à Lagos au Nigeria a conclu le rachat (avec Infinity Energy)

de Lekela Power, un producteur d'énergie éolienne basée à Amsterdam aux Pays-Bas, avec une capacité installée de 1000 MW en Afrique. «Les partenariats avec des institutions financières par-

tageant les mêmes valeurs que la JBIC sont essentiels pour mobiliser les capitaux et l'expertise nécessaires à la réalisation d'une voie pragmatique vers l'énergie verte en Afrique. Grâce à cette collaboration, nous envisageons une alliance transformatrice qui exploite l'expertise, les ressources et les solutions de financement innovantes des deux institutions, afin d'assurer un avenir plus vert au continent tout en continuant à plaider en faveur de l'industrialisation de l'Afrique», affirme Sanjeev Gupta, directeur exécutif et chef des services financiers de l'AFC.

Avec Afrik21



DAILY MARKET REPORT

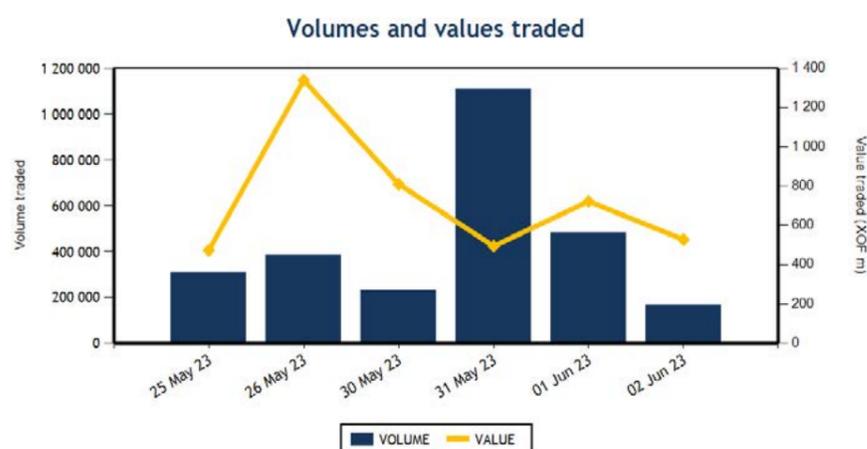
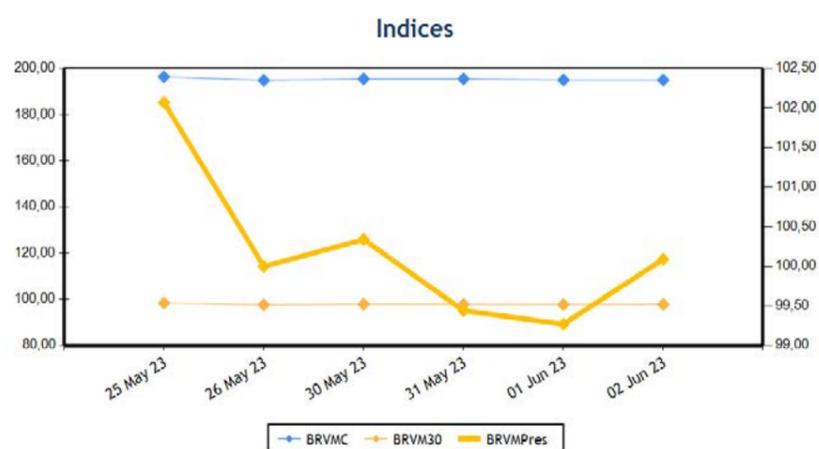
Friday, June 2, 2023

N° 104

BRVM COMPOSITE		195.04
Daily Change	0.00 %	
Change / YTD	-4.03 %	

BRVM 30		97.87
Daily Change	0.12 %	
Change / YTD	-2.13 %	

BRVM PRESTIGE		100.09
Daily Change	0.83 %	
Change / YTD	0.09 %	



Equities	Level	Daily Change
Capitalization (XOF)(Equities & Rights)	7,255,805,088,936	-0.00 %
Volume (Equities & Rights)	165,719	-61.35 %
Value (XOF) (Equities & Rights)	526,278,805	157.53 %
Number of securities	40	-4.76 %
Gains	16	220.00 %
Losses	12	-40.00 %
Flat	12	-29.41 %

Bonds	Level	Daily Change
Capitalization (XOF)	10,113,510,925,094	0.00 %
Volume	190	-99.64 %
Value (XOF)	1,900,000	-99.63 %
Number of securities	1	-75.00 %
Gains	0	
Losses	0	-100.00 %
Flat	1	-66.67 %

TOP GAINS

Shares	Price	Daily Change	Yearly Change
TRACTAFRIC MOTORS CI	2,995	6.96 %	-6.26 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG	18	5.88 %	-5.26 %
VIVO ENERGY CI	660	3.13 %	-12.00 %
BANK OF AFRICA ML	1,300	2.36 %	-7.14 %
CFAO MOTORS CI	785	1.95 %	-15.59 %

TOP LOSSES

Shares	Price	Daily Change	Yearly Change
SOLIBRA CI	67,600	-7.49 %	-18.80 %
SITAB CI	5,975	-6.64 %	-12.77 %
SAPH CI	3,300	-4.35 %	-33.93 %
SMB CI	7,530	-3.52 %	10.74 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE	5,175	-1.90 %	4.65 %

MARKET INDICES BY BOARD

Base = 100 as of January 02, 2023	Number of companies	Value	Daily Change	Yearly Change	Volume	Value	AVG PER
BRVM-PRESTIGE	10	100,09	0.83 %	0.09 %	99,079	105,385,120	6.04
BRVM-PRINCIPAL	36	93,38	-0.42 %	-6.62 %	66,640	420,893,685	11.18

MARKET INDICES BY SECTOR

Base = 100 as of June 14, 1999	Number of companies	Value	Daily Change	Yearly Change	Volume	Value	AVG PER
BRVM-INDUSTRY	11	94,11	-3.08 %	-9.70 %	5,335	11,176,205	28.70
BRVM-PUBLIC UTILITIES	5	468,83	-0.05 %	-4.16 %	37,008	329,004,965	8.89
BRVM-FINANCIAL SERVICES	15	75,21	0.71 %	-0.40 %	101,117	111,614,330	5.94
BRVM-TRANSPORTATION	2	330,96	0.00 %	-3.14 %	540	721,850	5.27
BRVM-AGRICULTURE	5	239,22	-1.18 %	-15.64 %	15,387	65,571,340	4.94
BRVM-DISTRIBUTION	7	342,53	1.44 %	-4.47 %	6,012	7,842,715	12.07
BRVM-OTHER SECTORS	1	1351,1	0.00 %	15.26 %	320	347,400	

Indicators	BRVM COMPOSITE
PER (Average)	8.81
Rate of profitability (Average)	8.31
Rate of yield (Average)	9.07
Securities listed	46
Bonds listed	122
Yearly volume (Average)	569,126
Yearly value (Average)	933,261,844.39

Indicators	BRVM COMPOSITE
Liquidity ratio (Average)	11.44
Satisfaction ratio (Average)	4.13
Tendency ratio (Average)	36.11
Coverage ratio (Average)	276.94
Turnover rate (Average)	0.01
Premium risk	5.45
Number of participating brokerage firm	26

Accord sur la dette des États-Unis

«Chaque camp a pu sauver la face,...»

Jeudi soir, les États-Unis ont évité le défaut de paiement. L'accord permet aux démocrates de sauver des prestations sociales et aux républicains de geler des dépenses publiques. Match nul donc.

Le président américain, le démocrate Joe Biden, et le chef républicain Kevin McCarthy avaient beaucoup à perdre et pas grand-chose à gagner dans les tractations pour éviter un défaut de paiement américain. Et c'est bien ce qui s'est passé. En jeu, rien de moins que la solvabilité de la première puissance mondiale et, donc, l'équilibre économique et financier mondial. Après d'âpres discussions, les démocrates de Joe Biden et les républicains emmenés par Kevin McCarthy, président de la Chambre des représentants, se sont mis d'accord pour suspendre le plafond d'endettement public des États-Unis jusqu'en janvier 2025. Validé jeudi, dans la soirée, par un vote du Congrès américain, cet accord permet au pays d'écartier la menace d'un défaut de paiement à quelques jours du 5 juin, date à laquelle le gouvernement fédéral se serait retrouvé, sans cela, à court de liquidités.

«Biden en meilleure posture qu'en cas de crise économique»

Mais l'enjeu était aussi politique, tant pour Joe Biden, candidat à sa réélection en 2024, que pour Kevin McCarthy, difficilement élu au perchoir de la Chambre et qui doit composer avec un groupe remuant d'élus trumpistes. Au final, chaque camp «a pu sauver la face, puisque aucun parti n'a eu tout ce qu'il voulait», analyse Sarah Binder, professeure de science politique à l'Université George Washington. Les



républicains peuvent se vanter d'avoir obtenu le gel de certaines dépenses publiques et d'avoir obligé Joe Biden à négocier sous la menace d'un défaut de paiement. Les démocrates se félicitent, eux, d'avoir préservé les régimes de prestations sociales, l'aide à l'Ukraine et leurs grands plans d'investissement. «Biden est évidemment en meilleure posture que si le pays entrait en crise économique», note Julian Zelizer, professeur d'histoire et de politiques publiques à l'Université de Princeton.

Sens du compromis, unité

Le démocrate de 80 ans a essuyé quelques critiques dans son propre camp, certains parlementaires le jugeant trop effacé dans les discussions – bien que, selon la Maison-Blanche, il ait multiplié les coups de fil en plus de recevoir plusieurs fois Kevin McCarthy dans le Bureau ovale. «Cela semble un peu déplacé», juge Sarah Binder, pour qui le président a pris «deux décisions clés». La première a été de déléguer les discussions à sa directrice du Budget, Shalanda Young, une experte des débats bud-

gétaires très estimée dans les deux partis. La seconde décision de Joe Biden, qui a été sénateur pendant près de 40 ans et qui se vante à la moindre occasion de son sens du compromis, a été, selon la politologue, de faire «profil bas» pour éviter d'engager trop de crédit politique.

Peu de conséquences sur la présidentielle

Quant à Kevin McCarthy, «il sort de cette affaire en donnant l'impression qu'il arrive à maintenir l'unité» au sein de son groupe parlementaire, divisé entre modérés et représentants de la droite radicale, affirme Julian Zelizer. Le leader républicain s'est aussi offert une tribune médiatique de premier choix, profitant de l'espace laissé par Joe Biden pour multiplier les points presse et les déclarations. Un match nul, donc, avec peu de conséquences à long terme, en particulier en vue de l'élection présidentielle de 2024, puisque ce sujet du plafond de la dette est difficilement compréhensible hors de la bulle politico-médiatique de Washington.

(AFP)

Démographie

Le Japon débloque 25 milliards pour enrayer la chute du taux de natalité

La baisse du nombre de naissances dans l'archipel nippon bat des records. Le gouvernement a annoncé jeudi une série d'aides destinées à inciter les familles à avoir plus d'enfants.

Le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, a annoncé jeudi un plan de 25 milliards de dollars sur trois ans d'aides aux familles pour enrayer la chute du taux de natalité au Japon, la baisse du nombre de naissances ayant atteint un record. Une augmentation des allocations directes perçues par les parents, de l'aide financière pour l'éducation des enfants et les soins prénataux, la promotion d'horaires de travail flexibles et du congé parental pour les pères sont notamment pré-

vus dans le cadre de ce plan. Ces mesures sont destinées à enrayer «la chute du taux de natalité à un niveau sans précédent» et à «augmenter les revenus des jeunes et de la génération en âge d'élever des enfants», a déclaré le chef du gouvernement nippon lors d'une réunion qui a rassemblé des ministres, des experts et des entrepreneurs.

En un an, 800'000 naissances pour 125 millions d'habitants

Il s'agit de corriger le taux

de natalité au Japon, l'un des plus bas du monde, sans «demander à la population de porter un fardeau plus lourd», a souligné le Premier ministre lors de cette réunion consacrée au problème démographique du pays. Le Japon, fort de 125 millions d'habitants, a enregistré moins de 800'000 naissances en 2022, le nombre le plus bas depuis que ces statistiques existent. Le poids démographique des personnes âgées a fortement augmenté.

(AFP)

Pêche

L'Europe va renforcer la surveillance numérique des bateaux

Afin de lutter contre la surpêche, l'Union européenne va intensifier les contrôles des navires, grâce à des systèmes permettant de suivre leur position et les quantités pêchées.

L'Europe veut tout faire pour lutter contre la surpêche. Caméras, traçabilité accrue et contrôles stricts des captures, les eurodéputés ont trouvé un compromis la nuit dernière pour renforcer la surveillance des navires. Des mesures saluées par les associations de défense de l'environnement. Cet accord est le résultat de longues négociations. C'est en 2018 que la Commission européenne a proposé une révision des méthodes de contrôle des activités de pêche. C'est chose faite. Désormais, les bateaux de pêche devront se doter de systèmes permettant de contrôler leur position et de suivre leurs mouvements. Pour les navires de 18 mètres ou plus, des caméras embarquées seront installées. Tous devront enregistrer leurs captures sur des carnets de bord électroniques. Un moyen de vérifier les quantités pêchées et qu'il ne s'agit pas d'espèces menacées.

Une marge d'erreur

C'est sur la marge d'erreur maximale tolérée entre les quantités évaluées par les patrons pêcheurs dans leur carnet de bord et les quanti-



tés effectivement débarqués que les négociations entre les Vingt-Sept ont longtemps butté. Les eurodéputés plaident pour une tolérance de 25 %. Finalement, elle a été fixée à 10 % par espèce. Mais pourra être relevé à 20 % « pour celles dont le total des prises n'excède pas 100 kg ». « Ces discussions longues et difficiles valaient le coup », selon le commissaire européen à l'Environnement Virginijus Sinkevičius. Cette loi placera l'Europe à « l'avant-garde du contrôle de la pêche par des moyens numériques », a renchéri la socialiste Clara Aguilera, qui défendait le texte au Parlement. Les sanctions, jusqu'ici variables entre les pays, seront harmonisées, avec des amendes calculées selon la valeur des captures du navire en infraction. Les

représentants des pêcheurs ont salué « les flexibilités et périodes de transition prévues », mais attendent de voir le texte détaillé. Ils se sont surtout inquiétés de la perspective de dispositifs de contrôle trop « intrusifs ». Il faudra vérifier si l'accord permet « des conditions de concurrence équitables » qui ne défavorisent pas les pêcheurs européens, a souligné Daniel Voces, directeur général d'Europêche. Côté ONG, c'est le soulagement. Ces dernières saluent le fait de disposer de chiffres précis sur les volumes pêchés « pour évaluer la quantité de poissons restant dans l'océan et fixer des limites de pêche plus durables ». Le texte doit encore être approuvé par les États membres et l'ensemble des eurodéputés.

Les Echos avec AFP

Aviation

Le trafic aérien intérieur a dépassé son niveau d'avant-pandémie de Covid

Au mois d'avril, la fréquentation des lignes aériennes intérieures a atteint, en moyenne mondiale, 102,9% de son niveau d'avril 2019. Et ce, malgré l'inflation et le prix des billets en hausse.

La fréquentation des lignes aériennes intérieures a dépassé en avril son niveau du même mois de 2019, une première depuis le début de la pandémie de coronavirus, selon une moyenne mondiale publiée jeudi, par la principale association de compagnies. Exprimé en passagers-kilomètres payants (RPK), l'un des indices de référence du secteur, le trafic aérien intérieur a atteint 102,9% du niveau du mois d'avril il y a quatre ans, avant que le Covid-19 et son lot de restrictions de mouvement ne réduisent drastiquement la demande de voyages, à partir de mars 2020, a précisé l'Association internationale du transport aérien (IATA) dans sa livraison mensuelle de statistiques. Ces ratios ont été dopés par la reprise vigoureuse du trafic en Chine, où la politique «zéro Covid» a été abandonnée, fin 2022. En RPK, l'Empire du Milieu a atteint en avril 106% des niveaux d'avril 2019, une



explosion de 536% en un an. Aux États-Unis, autre grand marché intérieur, les compagnies aériennes ont enregistré des RPK de 103,3% par rapport au même mois d'il y a quatre ans, selon l'Iata. Moins rapides à reprendre, les liaisons internationales n'en ont pas moins bénéficié de la réouverture de la Chine. Les RPK ont ainsi triplé sur un an dans la zone Asie-Pacifique et la moyenne mondiale de ces trajets s'est établie à 83,6% des RPK de 2019. «À l'échelle globale, le trafic évolue à 90,5% des niveaux d'avant le Covid», remarque l'Iata, son directeur général, Willie Walsh, faisant valoir qu'«à l'approche de la haute saison

dans l'hémisphère Nord, les avions et les aéroports sont remplis de gens qui ont hâte de profiter de leur liberté de voyage». Ces forts niveaux sont observés malgré l'inflation importante, le cours élevé du kérosène et les pénuries de pièces et main-d'œuvre qui se traduisent par des billets d'avion bien plus chers qu'avant la crise. «Mais comme le chômage évolue à des niveaux historiquement bas» dans les pays de l'OCDE, «nous nous attendons à une demande constante de voyages en avion, de plus en plus de gens touchant un revenu malgré la baisse de leur pouvoir d'achat», estime l'Iata.

(AFP)

Développement durable**Soutenir la transformation structurelle des Pays en développement sans littoral**

Les Pays en développement sans littoral (PDSL), actuellement confrontés à des défis économiques et infrastructurels, ont besoin d'un soutien technique et financier accru pour réaliser un développement durable, ont déclaré les dirigeants lors de la Réunion d'examen régional africain de haut niveau du Programme d'action de Vienne (VPoA) pour les PDSL qui vient de débiter à Gaborone, la capitale du Botswana.



Dans un message vidéo diffusé à l'ouverture de la réunion, le Secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Antonio Pedro, a déclaré que si les PDSL africains ont fait des progrès notables en matière de développement, cela n'a pas été suffisamment substantiel pour atteindre les objectifs et les cibles définis dans le VPoA. Les progrès limités réalisés ne signifient pas pour autant que les réalisations doivent passer inaperçues. Les PDSL ont ainsi amélioré l'accès à l'électricité, passant de 24 % à 37 % entre 2014 et 2020, et anticipent une croissance économique à 5,3 % pour 2023. En outre, des travaux étaient en cours pour accomplir davantage de progrès, notamment à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). « Une bonne exécution de la ZLECAf permettrait de renforcer la coopération régionale et l'intégration économique sur le continent et répondrait directement à certains des défis auxquels les PDSL ont été confrontés au fil des années - en particulier en ce qui concerne la réduction des coûts de transit », a-t-il déclaré, notant que les défis particuliers résultant de leur enclavement, ainsi que de l'insuffisance d'infrastructures de transport étaient quelques-uns des défis auxquels étaient confrontés les PDSL. « Nous devons poursuivre notre travail essentiel pour relever les défis uniques auxquels sont confrontés les PDSL et nous devons le faire ensemble », a déclaré M. Pedro aux participants, ajoutant que les défis d'une majorité des PDSL africains étaient aggravés par une incidence récurrente de conflits, d'instabilité politique et la persistance de niveaux élevés de pauvreté et d'inégalités. L'Afrique abrite 16 des 32 Pays en développement sans littoral du monde, dont 13 sont également des Pays les moins avancés (PMA).

Vers une nouvelle décennie de partenariats

La réunion de deux jours qui se tient sous le thème, « De Vienne à Kigali : Vers une nou-

velle décennie de partenariats pour un programme d'action transformateur pour les Pays en développement sans littoral » passera en revue la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en Afrique. Organisée par le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les Pays les moins avancés, les Pays en développement sans littoral et les Petits États insulaires en développement (UN-OHRLS) conjointement avec la CEA et le Gouvernement du Botswana, la réunion rassemble des ministres et des hauts fonctionnaires des ministères traitant directement de la mise en œuvre du VPoA. La réunion régionale de haut niveau précède la troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays en développement sans littoral (PDSL) prévue pour 2024, qui examinera de manière approfondie la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne pour les PDSL. S'adressant aux participants de la réunion d'examen, le Haut Représentant et Sous-Secrétaire général pour les Pays les moins avancés, les Pays en développement sans littoral et les Petits États insulaires en développement, Rabab Fatima, a déclaré que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un « Appel ambitieux à l'action visant à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne » pour aider les PDSL à mettre en œuvre efficacement le VPoA et à réaliser un développement durable. Redoubler d'efforts pour changer les choses

« De toute évidence, les objectifs et les aspirations du VPoA, du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 sont loin d'être sur la bonne voie », a noté Mme Fatima, ajoutant que « nous devons redoubler d'efforts pour changer les choses. La 3ème Conférence des Pays en développement sans littoral nous offre l'occasion de le faire ».

Mme Fatima a déclaré que l'Afrique doit tirer parti de l'occasion unique qu'offre la 3ème Conférence des Pays en développement sans littoral de mobiliser un soutien et une solidarité mondiale afin de renforcer les partenariats et ce dans le but de transformer la vie et les moyens de subsistance de 533 millions de personnes vivant dans 32 pays enclavés. Pour sa part, le Ministre adjoint de l'agriculture du Botswana, Molebatsi Molebatsi, a déclaré que les PDSL ne devraient pas être laissés pour compte en matière de développement durable, bien au contraire ceux-ci ont besoin de financement pour une meilleure connectivité afin de mettre en œuvre le Programme d'action de Vienne et de réaliser les Objectifs de développement durable. M. Molebatsi a déploré que les PDSL africains soient exclus du commerce mondial, appelant à ce que le successeur du VPoA soit un accélérateur dans la réalisation des Objectifs de développement durable. « Il est nécessaire de travailler ensemble pour assurer le dépassement des défis communs que nous avons. L'utilisation des dernières technologies nous aidera grandement à atteindre cet objectif », a déclaré M. Molebatsi.

HOROSCOPE *finance*

Bélier Vénus sera en mauvaise position. C'est un astre par nature bénéfique, et vous n'aurez donc rien de grave à redouter côté argent. Mais cette planète a un gros défaut : elle rend insouciant et terriblement dépensier. Vous qui, en général, veillez à conserver votre équilibre financier, pourriez bien cette fois perdre quelque peu la tête. Surtout s'il s'agit de faire plaisir à vos proches ou de gâter l'être aimé. Prudence, donc, ne videz pas tous vos comptes en banque !

Taureau La prudence devra être de rigueur : la planète Uranus fera craindre une certaine impulsivité dans les dépenses, de manière à oublier les problèmes du jour. Vous pourriez connaître des problèmes multiples en rapport avec l'immobilier. La journée ne sera pas bonne pour prendre des décisions dans ce domaine.

Gémeaux Cet aspect d'Uranus s'accompagne souvent d'un important coefficient de chance pure. Soyez attentif pour en profiter pleinement. Vous aurez peut-être même intérêt à jouer à un jeu de hasard quelconque ; mais n'y investissez pas de grosses sommes. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Cancer Vos finances ne connaîtront pas de variations notables. Avec l'appui de la planète Pluton, elles se porteront de manière tout à fait satisfaisante. Vous serez convaincant dans vos négociations et transactions, faisant preuve parfois même d'un flair remarquable.

Lion Attention aux dépenses excessives auxquelles vous aurez beaucoup de mal aujourd'hui à résister ! Ecoutez les conseils de prudence de votre conjoint et, au besoin, laissez-le tenir les cordons de la bourse. Sans quoi, vous risquez d'avoir bientôt de très mauvaises surprises. Sachez que les embarras pécuniaires sont non seulement débilitants sur le plan personnel mais aussi dangereux sur le plan relationnel : "Quand le foin manque au râtelier, les chevaux se battent" (P.-M. Quitard).

Vierge Dans une tractation immobilière, soyez exigeant sur la procédure. Il pourra s'agir d'un piège. Vous devrez être informé de tout. Une petite négligence pourrait avoir de graves conséquences.

Balance Très bonnes perspectives financières. Vous pourrez redresser une situation bien compromise, ou encore faire fructifier habilement vos ressources. Cependant, vous pourriez être pris d'une fringale de dépenses.

Scorpion Vous aurez des problèmes matériels à résoudre, comme tout le monde ; mais ils seront sans gravité. D'ailleurs, en cette journée, vous aurez la possibilité de réaliser une opération des plus fructueuses. Avant la fin de la journée, quelques-uns d'entre vous obtiendront une substantielle prime quelconque. Voilà qui vous permettra d'améliorer sensiblement votre pouvoir d'achat.

Sagittaire La matinée sera propice aux opérations immobilières d'envergure. Vous pourrez aussi améliorer l'équilibre de votre budget, grâce à une gestion habile de vos finances. Dans l'après-midi, par contre, redoublez de prudence, car votre jugement sera obnubilé par les aspects embrouillés de Neptune.

Capricorne Vous aurez la possibilité d'améliorer votre situation matérielle, à condition de garder les yeux et les oreilles grand ouverts : il y aura des occasions de placement très intéressantes à saisir au vol aujourd'hui.

Verseau En matière financière, le moment semble venu de faire régner un ordre rigoureux dans toutes vos affaires. Une fois en passant, ou pour des objectifs bien précis, vous pourrez vous offrir une petite folie et, si le cœur vous en dit, accorder aide et assistance matérielle à ceux de vos proches qui en ont besoin. Un jour ou l'autre, et plus vite que vous ne le pensez, vous rentrerez très largement dans vos frais.

Poissons Climat astral nettement favorable à la stabilisation de la vie matérielle. Certains natifs se verront proposer un emploi plus rémunérateur. D'autres bénéficieront d'une rentrée d'argent inespérée. Si vous avez quelque chose à vendre, un objet ou une idée, ce sera l'occasion ou jamais de faire monter les enchères.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

SERVICES DE CONSULTANT

Appel à Manifestation d'Intérêt

Sélection d'un Cabinet pour la Réalisation des Etudes Architecturales, Techniques, la Surveillance et le Contrôle des Travaux de Construction du Siège des Institutions de la CEDEAO à Lomé.

1. Dans le cadre de son programme d'activité pour l'année 2023, la Commission de la CEDEAO a l'intention de sélectionner une firme pour des études architecturales, techniques, la surveillance et le contrôle des travaux de construction du siège des institutions de la CEDEAO à Lomé. La durée totale de la mission est de vingt-six (26) mois y inclus la période de garantie de parfait achèvement des travaux de 12 mois.
2. La Commission de la CEDEAO invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : *Firme dument constitué et agréé (cabinets d'architecture, bureaux d'études).*
3. Les critères d'éligibilité : toute personne morale est éligible sous réserve des conditions d'exclusion des processus de passation des marchés telles qu'énoncées à l'article 10 du code de passation des marchés de la CEDEAO. L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, soumissionnaires et attributaires »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément à « l'article 119 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO ». Le code des marchés publics de la CEDEAO est disponible à https://ecowas.int/nwp_events/resources-offical-documents/
4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.
5. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :
 - une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
 - une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.
 En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.
6. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.
7. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Pour répondre aux critères énumérés ci-dessous, les bureaux d'études doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les déclarations faites en termes d'expérience et de capacités, de missions similaires, de disponibilité des compétences appropriées au sein de leur personnel, etc. Chaque référence fournie doit être résumée sur une fiche de projet et ne sera considérée et acceptée que si le candidat joint des documents justificatifs indiquant les coordonnées des autorités contractantes afin de faciliter la vérification des informations fournies, des contrats cités OU des copies d'attestation(s) de bonne exécution de chaque contrat présenté, telles qu'émisses et signées par le Client.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés
- De la nature des Services : **conception architecturale, études techniques et supervision des travaux de construction de bâtiment à usage de bureaux d'organisme publics nationaux ou internationaux ;**
- Du domaine et de l'expertise technique : **architecture, ingénierie du bâtiment ;**
- Du contexte géographique : **Afrique de l'ouest ;**

Le Candidat doit être un Cabinet d'Architectures ou un Bureau d'Études d'ingénierie ou encore un groupement de Cabinet d'Architectures et/ou un Bureau d'Études d'ingénierie, ressortissant (légalement installé) de la zone CEDEAO, (obligatoire pour le chef de file et la majeure partie du personnel dans le cadre d'un groupement) spécialisé dans les études techniques et architecturales des bâtiments, ayant une expérience confirmée en la matière :

- Doit justifier de la Réalisation d' au moins cinq (05) missions dans le domaine de prestations au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions similaires d'études architecturales et techniques dont une (01) mission sur financement des partenaires techniques et financiers au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions de surveillance et le contrôle des travaux de bâtiments dont au moins deux (02) portant sur des complexes administratifs au cours des dix (10) dernières années.

Le Candidat doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire constitué comprenant au minimum les spécialistes suivantes :

- Un architecte
- Un ingénieur de conception en génie civil ou équivalent
- Un ingénieur de conception en génie électrique ou équivalent
- Un ingénieur en géotechnique ou équivalent
- Un technicien supérieur spécialiste en topographie ou équivalent
- Un technicien supérieur spécialiste en génie civil ou équivalent
- Un expert environnemental et social

8. La Commission de la CEDEAO dressera une liste restreinte de **six (6) à huit (8)**, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Un Candidat sera sélectionné conformément à la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût tels que décrite dans le Code des Marchés Publics de la CEDEAO.
9. Les Manifestations d'Intérêt doivent être reçues au plus tard le **15 juin 2023 à 10H30 (GMT), Heure du Togo** à l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83 Rue de la Pâturage, Supertaco, Lomé, Togo, au bureau de la Réception au rez de chaussées.
10. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en envoyant un email aux adresses suivantes : procurement@araa.org ;cc : kfye@ecowas.int; ctienon@araa.org; sbangoura@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int en objet « **AMI001-Etude et supervision** ».

Education

Deux conventions signées avec la société CIMCO INDUSTRIE

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire technique et de l'Artisanat (MEPSTA) et l'Université de Lomé ont signé, le jeudi 1er juin à Tohoun, deux conventions relatives à l'éducation avec la société CIMCO-INDUSTRIE spécialisée dans la production du ciment.

Le document a été paraphé par le directeur de cabinet en charge du ministère de l'Enseignement, Nabédé Piyabalo, le directeur de cabinet de la présidence de l'Université de Lomé, Dr. Kodjo Sosoé et le directeur d'exploitation de la société CIMCO-INDUSTRIE, Sawadogo Harouna. Par ces conventions, la société CIMCO-INDUSTRIE s'engage à accompagner l'action du gouvernement à travers la construire des établissements scolaires et assurer la formation et stages des étudiants en fin de cycle à l'Université de Lomé. Le directeur de cabinet du ministère en charge de l'Enseignement a inscrit ces conventions dans la feuille de route du gouvernement consacrée à l'éducation notamment à l'augmentation des capacités scolaires,



Dr. Kodjo Sosoé échangeant avec M. Sawadogo Harouna

l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la promotion de l'orientation de la formation professionnelle. M. Nabédé a remercié le partenaire CIMCO-INDUSTRIE pour sa volonté de contribuer à l'éclosion du savoir et l'employabilité des jeunes togolais. Le préfet du Moyen-Moyen, Col Djato Nadjindo Dana s'est réjoui du choix de sa préfecture pour la signature des deux conventions. Celles-ci, a-t-il dit, renforcent l'amitié et le

vivre ensemble initiées par le président de la République et la population du Moyen-Mono. Col Djato Nadjindo Dana a invité sa population à maintenir ce lien pour de meilleurs rendement au sein des communes. La rencontre s'est déroulée en présence des acteurs du monde éducatif, des députés à l'Assemblée Nationale, des autorités communales et des artistes qui ont réjoui l'assistance.

Avec ATOP/YM/DHK

Développement communal

Le rapport diagnostic du PDC de Bas-Mono 2 validé

Le rapport diagnostic du plan de développement communal (PDC) de la commune de Bas-Mono 2 a été validé lors d'un atelier tenu les 30 et 31 mai à Attitogon, chef-lieu de la commune.

La rencontre est à l'actif de la mairie de Bas-Mono 2 et s'inscrit dans le cadre du processus d'élaboration du plan de développement (PDC). Le document validé se veut un référent en termes de stratégie à mettre en œuvre pour le développement de la commune en matière d'équipement socio- collectif, du développement local, de la gouvernance institutionnelle, organisationnelle, environnementale et sociale. Il met en évidence les potentialités naturelles, culturelles, sociales et économiques, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la commune. Le document fait l'état des lieux du cadre de vie de la commune et des propositions de solution pour son attractivité et sa durabilité. Le rapport fait également des propositions de projets durables, réalistes et leur programmation financière. Le rapport diagnostic



Les participants

est structuré en trois grandes parties à savoir la démarche méthodologique, les généralités sur la commune et les résultats de l'analyse du diagnostic des secteurs économiques. Cette rencontre a mobilisé des acteurs de développement de la commune entre autres, les autorités traditionnelles, les chefs de services déconcentrés de l'Etat, les responsables des organisations de la société civile, des ONG, des associations, Les participants des comités de développement à la base. Le préfet de Bas-Mono, Sogbo

Kokou Amétépé a apprécié et félicité les efforts du conseil municipal de Bas-Mon 2 pour ce PDC. Il a exhorté les acteurs à améliorer le document en apportant leurs suggestions. Le maire de Bas-Mono 2, Eklou Atsou a relevé l'importance du PDC dans le développement de la commune. Il a témoigné sa gratitude à l'ANADEB et les autres partenaires pour leur disponibilité à accompagner la commune dans ce processus d'élaborer du PDC.

Avec ATOP/DK/GMM

Liga

Le Real Madrid rend hommage à sa légende Karim Benzema

Clap de fin. Après 14 ans passés au Real Madrid et littéralement tous les trophées possibles remportés, Karim Benzema a décidé de quitter le club merengue. De nombreuses personnalités lui ont rendu hommage.

Tout simplement la fin d'une ère. Après les départs de Cristiano Ronaldo et Gareth Bale ces dernières saisons, Karim Benzema était le seul membre restant de la célèbre attaque BBC du Real Madrid. Ce dimanche 4 juin restera dans les têtes des supporters madrilènes, puisqu'il acte le départ de l'international français du Real Madrid. Arrivé dans le club madrilène en 2009 en provenance de l'Olympique Lyonnais, KB9 a passé 14 saisons au Real Madrid, remportant tous les trophées possibles dont cinq Ligues des champions et surtout le Ballon d'or en 2022. Dans son communiqué annonçant le départ de l'ex-Lyonnais,

le Real Madrid a été logiquement le premier à lui rendre un bel hommage. «La carrière de Karim Benzema au Real Madrid a été un exemple de comportement et de professionnalisme, et a représenté les valeurs de notre club. Karim Benzema a gagné le droit de décider de son avenir (...) Le Real Madrid est et sera toujours sa maison, et nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, le meilleur dans cette nouvelle étape de sa vie», était-il écrit.

Le bel hommage de de Vinicius Jr et Rodrygo...

Rapidement, les hommages publics de ses coéquipiers ont été publiés. Son parte-



naire d'attaque Vinicius Jr., avec qui Benzema a formé un beau duo ces deux dernières années, a fait part de sa tristesse dans un beau message. «Benzvini, Vinzema... Peu importe. Le résultat a toujours été le même : des buts, des rires, des titres et surtout de l'apprentissage. Lorsque le garçon de São Gonçalo, trop timide, est arrivé à Madrid en

2018, tu as été le premier à me recevoir. Je n'oublierai jamais». Un texte touchant, suivi d'un joli message d'un autre coéquipier brésilien, Rodrygo Goes. «Merci beaucoup pour tous les moments que nous avons vécus ensemble ! Merci pour chaque leçon, chaque but, chaque passe décisive, les titres que nous avons gagnés ensemble

et même pour le privilège de faire partie de votre Ballon d'Or. Écrire ceci semble être un rêve lointain pour le Rodrygo d'il y a 10 ans, qui se réveillait le samedi pour regarder jouer le Real Madrid», a-t-il écrit, sur Twitter.

... et des Français du Real Madrid

De même pour Aurélien Tchouaméni, qui l'a qualifié de «légende». De son côté, Eduardo Camavinga a écrit : «Merci pour tout ce que tu as pu faire pour moi pendant ces 2 années, les conseils de grand frère que tu m'as donnés et de m'avoir pris sous ton aile à mon arrivée. Je t'en serai éternellement reconnaissant. Le peuple n'oublie-

ra pas, ce fut un honneur. Légende». Un mot qui est également revenu chez ses coéquipiers Dani Ceballos et Dani Carvajal, sur Instagram. Outre le Real Madrid, le compte officiel de la Liga espagnole a également remercié «un joueur qui a marqué l'histoire du Real Madrid et du Championnat. Merci Capitaine, merci King !». De son côté, Karim Benzema n'a pas encore communiqué après l'annonce de son départ. Mardi, à midi, «un acte institutionnel d'hommage et d'adieu à Karim Benzema aura lieu à la Ciudad Real Madrid, avec la présence de notre président Florentino Pérez», a précisé le Real Madrid dans son communiqué.

Avec footmercato.net

Le Togo en chiffres

Produits échangés		supérieure à 100	
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020	2,2 Mds USD de produits importés en 2020	préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	primaires
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	6,8	3,4
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	3,2
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	3,2
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Coton, non cardé ni peigné	3,1
		Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	2,7
		Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	2,5
		Fèves de soja, même concassées	1,9
			1,9

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
D'ICI ET
D'AILLEURS**

Le Journal des décideurs
L'économiste
du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC



Couverture médiatique



Insertion publicitaire



Publi-reportage ...



+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09



contact@leconomistedutogo



www.leconomistedutogo.tg



Totsi Gblinkome, rue Tidjani



l'économiste du Togo



@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...